



# Lettre

Numéro 23 | Mars 2016

## L'ABÉCÉDAIRE DE L'URBANISME PARISIEN VIENT DE PARAÎTRE



Combien de fois, lorsque nous participons à une réunion d'information ou de concertation sur un projet d'aménagement, n'avons-nous pas entendu parler de SCOT, de PPRI, de « délégation de service public » ou d'emplacement « réservé », sans oser interrompre l'élus ou le technicien pour lui demander de traduire son jargon ? Le citoyen « ordinaire » se sent ainsi écarté de l'élaboration des politiques urbaines. C'est à ce handicap que notre abécédaire veut remédier. Il est un outil au service des adhérents d'Ada 13, des militants des associations qui s'intéressent à la vie locale, des membres des conseils de quartier et de tous ceux qui n'ont pas envie que les décisions qui vont avoir une incidence sur leur cadre de vie soient prises sans qu'ils aient pu exprimer leur opinion. Nous y décrivons les différentes étapes de la vie d'un projet d'urbanisme et traduisons en termes simples, mais aussi exacts que possible, environ 180 sigles, acronymes et termes techniques que nous n'employons pas dans la vie de tous les jours. Vous pouvez vous le procurer à notre permanence du mardi matin ou en nous écrivant à [ada13@ada13.com](mailto:ada13@ada13.com)

## VERS UNE NOUVELLE ÉVOLUTION DU STATUT DE PARIS ?

Après un vif débat, le Conseil de Paris a approuvé les propositions d'Anne Hidalgo pour faire évoluer le statut de Paris. Mais qu'en savent et qu'en pensent les Parisiens ?

Ville frondeuse, point de départ de plusieurs révolutions et aujourd'hui lieu des plus grandes manifestations, Paris a toujours suscité la méfiance du pouvoir étatique. Elle est la capitale, le siège des ministères et des ambassades. Depuis 1964, elle est à la fois commune et département. Tout converge pour qu'elle ait un statut particulier.

Il a fallu attendre 1977 pour que Paris élise son conseil municipal avec un maire à sa tête. Mais l'arrêté du Consulat du 12 messidor an VIII (1<sup>er</sup> juillet 1800) est toujours partiellement en vigueur. Il donne au gouvernement (par l'intermédiaire du préfet de police) des compétences qui, ailleurs, appartiennent au maire.

Il a fallu attendre 1982 pour que chaque arrondissement ait un conseil et un maire, aux pouvoirs certes limités, puisqu'ils sont essentiellement consultatifs, mais la présence d'élus locaux est utile pour faire progresser la démocratie de proximité.

Anne Hidalgo, maire de Paris et présidente du conseil départemental, vient de relancer le débat sur le statut de Paris. Elle propose la fusion des deux institutions que sont la Ville et le département, le regroupement des quatre arrondissements centraux en un seul secteur électoral et le transfert au maire de Paris de certaines compétences exercées par le préfet de police, notamment en matière de propreté, de sécurité et de circulation.

Quelles pourraient être les conséquences de ces mesures sur la vie quotidienne des Parisiens et sur la démocratie locale ? Comment réaliser une nouvelle étape de déconcentration au profit des mairies d'arrondissement ? Dans le même temps, la Métropole du Grand Paris se met en place, très laborieusement, il est vrai. Comment organiser les relations entre la ville-centre et les onze autres « territoires » de l'agglomération ? Comment allons-nous mutualiser les services publics du logement et des transports, ainsi que les instruments du développement économique ?

Nous ne pouvons pas attendre passivement que les experts se soient réunis et que les discussions entre la Ville et le gouvernement aient abouti. Nous ne pouvons pas nous contenter de suivre dans la presse les débats sur la future Métropole. Nous ne souhaitons pas être seulement informés des résultats. Il nous paraît indispensable que nos élus ouvrent le débat avec les citoyens, le plus en amont possible, pour discuter des projets, les compléter et les perfectionner.

Pierre Deblock ■



aménager,  
bâtir,  
créer...

## RETOUR SUR LA COP 21

### Un discours de la méthode

**La Cop 21 s'est tenue à Paris en décembre 2015. Elle est un succès, et tout le monde le dit. Mais quel succès ? Il est diplomatique, avec 189 États ayant adopté l'accord du 12 décembre mais, pour le moment, il est seulement diplomatique. C'est aussi le succès d'une méthode de négociation, et cela on l'a très peu dit. Bonne raison pour y revenir.**

Au départ il y avait l'échec de la conférence de Copenhague de 2009. On n'a pas manqué à Paris, avec beaucoup d'inélégance, d'en souligner les faiblesses, en oubliant que l'organisateur de ces grands messes sur le climat est l'ONU. Et c'est également vrai pour Paris.

Qu'est-ce qui a changé entre-temps ? Justement la méthode et un peu de chance. Du côté chance, la Cop 21 a été précédée par l'accord improbable de cessez-le-feu environnemental entre la Chine, asphyxiée par son développement industriel et urbain, et les États-Unis, englués dans le féroce lobbying des climatosceptiques. Ça dégageait la route...

À Copenhague, on avait laissé se constituer deux dans antagonistes : d'un côté, le « groupe des 77 » représentant les pays en développement, mené par la Chine et l'Inde, de l'autre, les pays du Nord, responsables historiques de

## ACTUALITÉ URBAINE

l'accumulation des gaz à effet de serre. Il était donc impossible de se mettre d'accord sur un texte offensif, ce qui arrangeait tout le monde. Une autre erreur s'était glissée dans cet imbroglio, et on en a tiré la leçon. À Copenhague, les chefs d'État sont venus à la fin de la conférence se prononcer sur un texte inconsistant, pourtant âprement négocié par leurs délégations, mais sur lequel il n'était plus question de revenir. Paris les a tous conviés, et pratiquement tous sont venus, pour donner l'impulsion politique initiale, sur laquelle ont pu s'appuyer techniciens et diplomates.

Passons rapidement sur l'énorme travail de préparation, orchestré par le chef de l'État et animé par le cheveu-léger Nicolas Hulot, qui a alourdi son bilan carbone, par d'incessants voyages, mais pour la bonne cause. L'idée était de stimuler la préparation des contributions nationales demandées aux 189 pays engagés dans la démarche. Ces documents étaient destinés à responsabiliser chaque État dans sa démarche de lutte contre le réchauffement climatique « en fonction de ses moyens ». Le hic est qu'avec une simple calculatrice le GIEC peut démontrer que la somme de tous ces efforts nous met sur une tendance de +3 °C à la fin du siècle, au lieu des 2 °C espérés. Mais l'essentiel est que tout le monde fasse un effort.

Revenons sur la méthode : elle instaure un processus de type remontant ou *bottom up*, qui propose une synthèse crédible de la volonté de la communauté mondiale à agir pour le climat. Une sorte d'exercice de démocratie participative à l'échelle planétaire.

Ces engagements confortent le texte de l'accord qui doit être ratifié puis signé par chaque pays entre avril 2016 et

avril 2017. Seront-ils contraignants ? C'est juridiquement irréalisable. Mais là encore, la méthode impose son discours pragmatique : « Convenons d'un programme de sessions de "revoyure" à partir de novembre, pour vérifier qu'on s'est déjà donné les moyens d'agir. » Puis on s'efforcera de garder le cap. Ce sera plus difficile que prévu, avec un pétrole à 40 dollars le baril et une croissance mondiale en berne qui laisse mal augurer de la générosité des pays du Nord envers les populations du Sud. L'accord prévoit en effet 100 milliards de dollars par an pour aider ces dernières à accélérer leur transition écologique. Mais pas avant 2020...

Emmanuel Leguy ■

## CHRONIQUE DU GRAND PARIS (suite)

La Métropole du Grand Paris (MGP) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier, elle regroupe 131 communes d'Île-de-France. Le conseil métropolitain est composé de 209 conseillers, dont 62 parisiens. Il a élu Patrick Ollier, député (LR), maire de Rueil-Malmaison, à sa présidence, avec Anne Hidalgo comme première vice-présidente. Sur le plan politique, il faudra compter avec elle, exigeante et déterminée, mais aussi avec Valérie Pécresse, nouvelle présidente de la Région, dont on connaît l'hostilité à la Métropole. Par ailleurs, le département des Yvelines et celui des Hauts-de-Seine envisagent de fusionner. La partie sera rude, sûrement longue, et pas uniquement politique.

Emmanuel Leguy ■

## VIE DU TREIZIÈME

### Ada 13 a tenu son assemblée générale 2016

Ada 13 a tenu son assemblée générale annuelle le 12 mars, dans les locaux magnifiquement restaurés de l'Armée du Salut, rue Cantagrel. Cinquante-trois adhérents étaient présents ou représentés.

Avant de passer à la partie statutaire, nous avons accueilli Jean-Pierre Duport, préfet de région honoraire, avec qui nous avons eu un échange approfondi sur une question fondamentale : comment accélérer la prise de décision sur les grands projets d'aménagement et simplifier les procédures environnementales tout en améliorant la concertation avec les citoyens et en faisant progresser la démocratie participative ? Jean-Pierre Duport formule plusieurs propositions pour atteindre ces objectifs. Nous y reviendrons dans le prochain numéro de la *Lettre*.

Les adhérents ont ensuite entendu et approuvé à l'una-

nimité le rapport d'activités présenté par Pierre Deblock, président, et le rapport financier préparé par Alex Gulphe, trésorier. La publication de notre *Abécédaire de l'urbanisme parisien* a été saluée.

En 2016, l'association entend bien poursuivre ses activités habituelles : publication de quatre numéros de la *Lettre*, mise à jour du site Internet, participation active aux conseils de quartier, à la concertation Paris-Rive gauche et à toutes les instances officielles ou informelles de concertation, animation de la permanence du mardi matin. Nous porterons une attention particulière à la politique de la Ville dans les quartiers défavorisés de l'arrondissement, à la mise en place de la Métropole du Grand Paris et à ses incidences sur la démocratie de proximité. Enfin, nous proposerons un programme de promenades commentées d'architecture et d'urbanisme (quartier Croulebarbe, Le Corbusier dans le 13<sup>e</sup>, Paris-Rive gauche...).



Photos: Daniel Friedman, Gérard Torchet

### Promenade sur la Petite Ceinture

Une ambiance bon enfant régnait samedi 23 janvier place Madeleine-Brès : il s'agissait d'ouvrir au public le tronçon de la Petite Ceinture situé entre l'ancienne gare dite de Rungis et le

jardin du Moulin-de-la-Pointe. Quelques dizaines d'habitants, de représentants des associations et des conseils de quartier ont effectué le parcours avec les élus, accompagnés par les marionnettes géantes de Courant d'art frais.

Nous souhaitons que l'ouverture de la Petite Ceinture se poursuive en concertation avec les associations et les habitants. Le conseil de quartier Masséna-Jeanne-d'Arc (CQ7) a présenté au budget participatif de 2015 un projet qui a été retenu au titre des projets parisiens. D'autres propositions sont faites pour le budget 2016. Il est demandé que le tronçon longeant la rue Regnault soit aménagé en promenade. Dans un quartier où les espaces verts sont rares, cette ouverture serait la bienvenue, d'autant que l'accès en est facile puisque les entrées sont au niveau de la rue. Le caractère sauvage du lieu serait maintenu afin d'assurer la préservation des espèces. Quelques parcelles pourraient être utilisées pour des jardins partagés, des aires de jeu et des jardins publics... On pourrait envisager de retracer la vie locale et son histoire par des panneaux et par des actions ponctuelles.



Photo: Pierre Deblock

aménager,  
bâtir,  
créer...

## VIE DU TREIZIÈME

# Réinventer Paris... de Paris-Rive gauche...

Le 13<sup>e</sup>, laboratoire expérimental d'architecture depuis plus de cent ans, sera le terrain de la réalisation de six des vingt-deux projets retenus dans le cadre de l'opération « Réinventer Paris » lancée par Anne Hidalgo. L'idée est d'utiliser des espaces disponibles appartenant à la Ville pour y réaliser des projets innovants qui préfigurent une ville connectée, verte et solidaire.

815 équipes ont déposé des projets, et 75 ont été présélectionnées. 22 projets ont été retenus par la Ville après consultation d'un jury international. Les esquisses et quelques maquettes sont exposées au Pavillon de l'Arsenal jusqu'au 6 mai.

Dans le 13<sup>e</sup>, il y aura l'avenue d'Italie, la Poterne-des-Peupliers avec une plate-forme logistique et un funérarium, la Gare Masséna avec une ferme urbaine, des immeubles végétalisés rue Jean-Antoine-de-Baïf, dans le secteur Masséna-Bruneseau, l'ancien conservatoire de musique dédié à l'économie sociale et solidaire, et des logements avec espaces collectifs rue Edison. Dans les 6 projets, il y aura des logements ou des espaces de coworking.

La formule du concours a imposé la plus grande discrétion sur le contenu des propositions jusqu'au verdict final. Cela signifie qu'on a délégué aux architectes, aux urbanistes, aux paysagistes et aux promoteurs le soin de proposer la Ville dans laquelle vont vivre nos enfants. Il reste maintenant à passer au stade des avant-projets définitifs et des enquêtes publiques. Nous observons que, quelle que soit la qualité des projets, l'avis des habitants, notamment celui des riverains, mérite d'être écouté, si l'on veut que les Parisiens puissent s'approprier leur futur.

Pierre Deblock ■

Brigitte Einhorn ■



Photo : Pierre Deblock



### ... à l'avenue d'Italie

#### L'EXTENSION D'ITALIE DEUX

**Le projet *Italik*, porté par le groupe Hammerson, propriétaire du centre commercial Italie Deux, l'a emporté dans le cadre de l'appel à projets « Réinventer Paris » lancé par la Mairie de Paris. Qui pourrait s'en étonner ?**

Quand on évoquait ce sujet entre voisins, pour ce qu'on en savait, les deux autres projets finalistes étaient le plus souvent préférés : le projet hôtelier de Vinci séduisait par son originalité, une structure légère, tout en bois, et par sa promenade plantée, et celui de Wiki village Factory (WvF) était au fond le seul qui semblait innovant par son désir de coconstruction avec les habitants du quartier et par le rôle de « plateforme d'innovation sociale, économique et citoyenne » que lui assignaient ses promoteurs. Il ouvrait le champ des possibles : agriculture urbaine, recyclage et réparation des objets industriels qui, pour une défaillance ponctuelle, sont jetés. . .

Dans l'attente du choix du jury, on se demandait si le problème ne résidait pas dans la singularité du lieu qui faisait qu'un concurrent, Hammerson, tenait fort à l'emporter. On savait depuis des années qu'il avait un projet pour compléter et parachever son centre commercial en lui donnant la façade repérable qui lui manque sur l'avenue d'Italie. Pour le centre aux 130 boutiques, l'extension était le complément de sa récente rénovation. Ensuite, Hammerson pouvait apporter des solutions à des problèmes connexes, ce qui n'était pas à la portée de ses concurrents : aménagement des sorties du centre sur les rues Bobillot et Vandrezanne et surtout rachat de Grand Écran, une superbe salle maintenant délaissée depuis une décennie. De fait, Hammerson s'est engagé à reprendre Grand Écran pour en confier la restructuration (une salle polyvalente de 900 places, ainsi que la création d'une salle annexe de 150 places) à un



Photo: Pierre Deblock

groupe canadien, *Juste pour rire*, qui exploitera ensuite ces deux salles. Si les programmations sont variées et ne s'avèrent pas décevantes, ce sera une excellente chose pour le quartier et pour les Parisiens comme pour le centre commercial.

Il n'en reste pas moins qu'on peut déplorer que sur ce projet les dés aient été pipés. Vinci connaît une telle prospérité que l'enjeu n'avait pas pour ce groupe, qui serait intervenu comme promoteur, une importance comparable à celle qu'il avait pour l'Atelier d'architecture autogérée (AAA), équipe arrivée deuxième avec le projet WvF, dont on a loué les efforts pour connaître le quartier et ses habitants mais aussi la qualité du projet. Michel Guerrin soulignait, dans *Le Monde* du 13 février 2016, la difficulté pour beaucoup d'architectes de travailler longuement en vue de concours où les participants ne sont pas indemnisés. Nous aimerions que cette équipe puisse un jour prochain, avec les mêmes partenaires, réaliser un projet de ce type dans Paris. La Mairie semble trouver cette idée intéressante. AAA, qui aurait fait financer le projet WvF par le fonds Éthic, cherche un terrain à bâtir ou un lieu à faire revivre. Pourquoi pas dans notre arrondissement ?

Jacques Goulet ■

#### COMMENT VIT-ON À PRG ?

La concertation Paris-Rive gauche, à laquelle Ada13 participe depuis sa création en 1997, fonctionne sous la forme de groupes de travail portant sur les différents programmes de la ZAC. Actuellement, trois groupes de travail sont actifs.

Dans le quartier Austerlitz, tous les lots situés au sud de l'avenue Mendès-France ont été attribués. Le groupe travaille sur les alentours de la gare en pleine restructuration en vue d'accueillir à terme une nouvelle gare TGV. Après la rénovation de la cour Arrivée nommée cour Seine, livrée en 2014, l'actualité porte sur la construction d'un grand complexe de 80 000 m<sup>2</sup> de bureaux, de commerces, avec un hôtel, des logements et un parking. Un bailleur social pour les logements, un promoteur privé pour une partie des bureaux et l'hôtel, la SNCF pour l'autre partie des bureaux, des opérateurs désignés par la SNCF pour les commerces et le parking doivent se partager ce gâteau. Cinq agences d'architecture ont été désignées pour réaliser cet ensemble. (...)

aménager,  
bâtir,  
créer...



## VIE DU TREIZIÈME

Tous ces partenaires coopèrent dans le cadre d'ateliers de conception pour assurer un minimum de coordination et d'harmonisation. L'objectif est de commencer les travaux en 2017. Les enjeux sur lesquels nous travaillons sont les déplacements des piétons, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la qualité des pieds d'immeubles de bureau donnant sur le jardin Pierre-et-Marie-Curie, l'insertion dans le paysage urbain.

Le quartier Masséna-Bruneseau est maintenant dans une phase de réalisation, avec notamment la construction d'immeubles de logements de 50 mètres de haut, la réalisation d'infrastructures pour relier le quartier à Ivry, la reconfiguration de l'échangeur du quai d'Ivry et la couverture des voies ferrées.

Il en est de même dans le quartier Tolbiac où les chantiers du premier immeuble-pont de bureaux, d'immeubles de logements, de la halle Freyssinet, de la promenade plantée et de l'ensemble parking-gymnase-square sont

en cours. Un jury a choisi le lauréat du concours pour un programme de logements entre le parvis de la halle Freyssinet et le bâtiment du ministère des finances boulevard Vincent-Auriol.

À ce stade de la réalisation de la ZAC, les membres de la concertation ont souhaité disposer d'un bilan de la ville ainsi créée et lancer une étude s'appuyant sur le ressenti des habitants, des travailleurs et des usagers de Paris-Rive gauche pour établir un diagnostic sur la manière dont on y vit, les forces, les opportunités mais aussi les faiblesses et les dysfonctionnements de ce quartier. Cette préoccupation nouvelle nous a conduits à demander à la Ville de Paris d'associer à la concertation une personnalité sensibilisée à cette question en la personne de Pascal Dibie, professeur d'ethnologie à l'Université Paris-Diderot-Paris 7 où il codirige le pôle des sciences de la ville.

Françoise Samain ■

## L'Institut dentaire George-Eastman

L'Institut dentaire George-Eastman, qui donne sur le parc de Choisy, a été créé pour offrir des soins dentaires à des enfants de milieux défavorisés grâce à une donation de l'Américain George Eastman, industriel, inventeur, fondateur de Kodak et mécène. Ce superbe bâtiment en brique rouge, dont l'ossature est métal-

est l'œuvre du même architecte, plus modeste de ce fait, mais on y retrouve le même style élégant.

Carlo Sarrabezolles a conçu la décoration intérieure : cinq médaillons représentant les activités vitales de l'enfant. Sur la façade extérieure face au parc, deux grands médaillons allégoriques, dont l'un repré-

laquelle il fonda la société Kodak. Une autre Fondation se trouve à Bruxelles. George Eastman fut l'un des premiers industriels qui distribuèrent une partie de leurs bénéfices à leurs employés ; il laissera plus tard la direction de l'entreprise Kodak pour se concentrer sur ses activités philanthropiques.

Aujourd'hui, la vocation de cet institut est toujours celle d'un centre bucco-dentaire pour enfants, mais l'activité est moindre. Depuis 1991, deux laboratoires de la Ville de Paris s'y sont installés : un laboratoire d'hygiène et un laboratoire d'études des particules inhalées.

On notera qu'une rue perpendiculaire à la rue George-Eastman porte le nom de Thomas Edison, l'inventeur de l'ampoule électrique, du phonographe, du télescripteur et de la première caméra au monde. Ces deux génies et philanthropes ont pu collaborer : George Eastman a mis au point un film amélioré pour la caméra d'Edison.

Françoise Lafont ■



lique, a été conçu par Édouard Crevel, architecte en chef de la préfecture de Paris. Il a été inauguré en 1937. L'école élémentaire du 51 avenue d'Ivry, commande de l'État,

sente l'Amérique offrant cet Institut dentaire à la France.

Le premier Institut dentaire créé à l'initiative de cet industriel est à Rochester, sa ville natale, dans

### Le comité de rédaction

Françoise Cellier  
Pierre Deblock  
Brigitte Einhorn  
Jacques Goulet  
Emmanuel Leguy  
Martine Rigoir  
Françoise Samain

### Impression

Graphirel  
01 45 81 23 83

### Association pour le développement et l'aménagement du 13<sup>e</sup> arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie  
75013 Paris  
Tél. : 01 45 3519 02  
Courriel: [ada13@ada13.com](mailto:ada13@ada13.com)  
Twitter: @Ada13Paris  
Site: [www.ada13.com](http://www.ada13.com)  
N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :  
Pierre Deblock

